

AR Prefecture

016-211601380-20260622-DCM_202606_05B-DE
Reçu le 16/07/2026
Publié le 16/07/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
De la Commune de FLEAC**

Nombre de conseillers en exercice : 27 - présents : 16 - votants : 22 dont 6 pouvoirs	Dûment convoqué, le Conseil Municipal de la Ville de FLEAC s'est réuni en session ORDINAIRE , à la salle des fêtes de FLEAC le lundi 22 juin 2026 sous la Présidence de Mme Hé- lène GINGAST, Maire.
---	---

Date de la convocation du Conseil municipal : le 16/06/2026

PRESENTS :

Mmes GINGAST, LAINÉ, CHAUVEAU, AUDRA, BULTÉ, CHEMINADE, FAURY, RA-
NIVOALISON, VASLIN,

MM. LABROUSSE, CALANDRAUD, CHAUVAUD, GASCHET, GONIN, LANGLOIS, NI-
COLAS.

ABSENTS EXCUSES :

MM. CHEMIN, DUPEYROUX, FREMINET, LAGARDE, LOJEWSKI, SOETE,
Mmes BADALIAN, BALDÉ, BEL, DESACHY, JUIN.

POUVOIRS : De M. Patrick LOJEWSKI à Sébastien CHAUVAUD

De Didier CHEMIN à Sylvain GASCHET

De Agnes BEL à Catherine BULTÉ

De Cécile JUIN à Pierre CALANDRAUD

De Yoba BALDÉ à Christine VASLIN

De Romain SOETE à Christine AUDRA

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine BULTÉ

Délibération : 2026-06-05

Finances - Actualisation des tarifs communaux

Rapporteur: Patricia LAINE

Tarifs de location des salles :

Compte-tenu de l'installation d'une pompe à chaleur à la Salle des fêtes, permettant
de climatiser la salle, les consommations d'électricité seront majorées en été.

Par conséquent, il est proposé d'augmenter le tarif de la location de 10 %, équivalent
au forfait chauffage mis en place initialement pour tenir compte des coûts de
fonctionnement générés par la consommation d'énergie.

La période de climatisation succédant désormais à la période de chauffe, il est
proposé d'intégrer ce forfait « énergie » directement dans le tarif de la location.

L'application de ce tarif se ferait dès le 1^{er} juillet 2026, pour les réservations faites
après cette date.

AR Prefecture

016-211601380-20260622-DCM_202606_05B-DE
Reçu le 16/07/2026
Publié le 16/07/2026

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le rapporteur,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité de suffrages exprimés par 22 voix pour, zéro contre et aucune abstention, DECIDE :

- **D'ACCEPTER** les modifications de tarifs proposées dans le tableau ci-annexé,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document et pièce afférente.

Le tableau consolidé de l'ensemble des tarifs communaux est actualisé en conséquence.

Fait et délibéré à FLEAC, le 22 juin 2026

Pour copie conforme,
Le Maire,
Hélène GINGAST



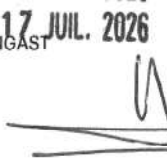
Certifiée exécutoire compte tenu de :

Transmission à la préfecture le : **16 JUL. 2026**

Réception du : **16 JUL. 2026**

Mise en ligne le : **17 JUL. 2026**

Le Maire, Hélène GINGAST



Voies de recours : En application des dispositions de l'article R421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal Administratif de Poitiers dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

TARIFS MUNICIPAUX des services et du domaine

MAIRIE DE FLEAC

Comptabilité/DGS

SERVICES DES ÉCOLES

Mise à jour 15/12/2025

	Prix en €	Date d'effet	Décision	Remarques
CANTINE SCOLAIRE DE FLEAC :				
- Repas enfant Fléac	1,00	1/09/2025	DCM 24/03/2025	Régie de recettes communale créée le 15/12/1970
- Quotient familial : 0-599	2,35			
- Quotient familial : 600-850	2,80			
- Quotient familial : au-delà de 850				
- Repas enfant hors Fléac	3,80	1/09/2025	DCM 24/03/2025	
- Repas enfant extérieur classe ULIS	2,80	1/09/2025	DCM 24/03/2025	
.....				
- Repas enseignant	4,70	1/05/2017	DCM 10/04/2017	
.....				
- Repas invités écoles, élus	9,00	1/09/2017	DCM 18/07/2016	
- Repas enfant ALSH FLEAC	4,75	1/09/2017	DCM 18/07/2016	
- Repas enfant ALSH HORS FLEAC	8,10	01/01/2026	DCM 15/12/2025	
- Repas adulte ALSH	4,75	1/09/2017	DCM 18/07/2016	
.....				
- Repas personnel de Fléac	3,00	1/05/2017	DCM 10/04/2017	
.....				
- Repas micro-crèche	0,90	1/09/2025	DCM 24/06/2025	
RAMASSAGE SCOLAIRE (BUS) :				
- Forfait mensuel (quelle que soit la fréquentation, lissé sur 11 mois)	15,00	1/09/2024	DCM 25/03/2024	Régie de recettes communale créée le 12/01/1985
GARDERIE SCOLAIRE (GOUTER DU SOIR INCLUS) :				
- Forfait mensuel FLEAC et classe ULIS (quelle que soit la fréquentation, lissé sur 11 mois)		1/09/2024	DCM 25/03/2024	
- Quotient familial : 0-599	17,00			
- Quotient familial : 600-850	22,00			
- Quotient familial : au-delà de 850	25,00			
- Forfait mensuel HORS FLEAC (quelle que soit la fréquentation, lissé sur 11 mois)		1/01/2026	DCM 24/06/2025	
- Quotient familial : 0-599	26,00			
- Quotient familial : 600-850	28,00			
- Quotient familial : au-delà de 850	30,00			
- La journée jusqu'à 4 jours/mois pour motif exceptionnel		1/09/2024		
- FLEAC	3,00			
- HORS FLEAC	4,00			
- Forfait pour dépassement d'horaires au 2 ^e avertissement des parents	10,00			

SALLES COMMUNALES - LOCATION				Tarifs en vigueur	Date d'effet	Décision	Commentaires	
SALLE DES FETES								
Forfait retard (pour non-respect des heures de RDV pour états des lieux)				130,00 €	01/09/2024	25/03/2024		
Particuliers et entreprises FLEAC	Location sans cuisine	Journée de semaine		50,00 €-> 55 €		25/03/2024		
		Week-end		170,00 €-> 187 €				
		Jour férié accolé à un WE		45,00 €-> 50 €				
		Jour férié (en semaine)		120,00 €-> 132 €				
	Location avec cuisine	Journée de semaine		60,00 €-> 66 €				
		Week-end		210,00 €-> 231 €				
		Jour férié accolé à un WE		55,00 €-> 61 €				
		Jour férié (en semaine)		150,00 €-> 165 €				
Particuliers et entreprises HORS FLEAC	Location sans cuisine	Journée de semaine		115,00 €-> 127 €	01/07/2026	25/03/2024		
		Week-end		410,00 €-> 451 €				
		Jour férié accolé à un WE		110,00 €-> 121 €				
		Jour férié (en semaine)		310,00 €-> 141 €				
	Location avec cuisine	Journée de semaine		135,00 €-> 149 €				
		Week-end		510,00 €-> 561 €				
		Jour férié accolé à un WE		130,00 €-> 143 €				
		Jour férié (en semaine)		435,00 €-> 478 €				
Associations de FLEAC	Location sans cuisine	Journée de semaine		25,00 €-> 28 €			Gratuité 2 fois par an (plafonné à 4 jours au total) sur la période du 01/09/N au 30/06/N+1. Dérogation du maire possible	
		Week-end		65,00 €-> 72 €				
		Jour férié accolé à un WE		20,00 €-> 22 €				
		Jour férié (en semaine)		35,00 €-> 39 €				
	Location avec cuisine	Journée de semaine		35,00€-> 39 €				
		Week-end		110,00 €-> 121 €				
		Jour férié accolé à un WE		30,00 €-> 33 €				
		Jour férié (en semaine)		55,00 €-> 61 €				

AR Prefecture

016-211 601 380 - 20260622-DCM_202606_05B-DE
Reçu le 16/07/2026
Publié le 16/07/2026

SALLES COMMUNALES - LOCATION

Mise à jour 15/12/2025

			Tarifs en vigueur	Date d'effet	Décision	Commentaires
SALLE DES FETES (suite)						
Associations HORS FLEAC	Location sans cuisine	Journée de semaine	60,00€ -> 66 €			Possibilité de tarif dérogatoire pour les associations caritatives à l'appréciation de l'autorité territoriale
		Week-end	210,00 €-> 231 €			
		Jour férié accolé à un WE	55,00 €-> 60 €			
		Jour férié (en semaine)	160,00 €-> 176 €			
	Location avec cuisine	Journée de semaine	85,00€-> 93 €			
		Week-end	310,00 €-> 341 €			
		Jour férié accolé à un WE	80,00 €-> 88 €			
		Jour férié (en semaine)	235,00 €-> 258 €			
Cauton		Particuliers et entreprises Association	1 000,00 € 500€			
Arrhes		Toutes locations	30% de la location			
Forfait-chauffage du 01/11 au 30/04			10% du montant de la location			Pour les particuliers et entreprises uniquement
Forfait ménage			100 €	01/11/2024	18/11/2024	Pour les personnes morales uniquement

SALLES COMMUNALES - LOCATION					
CHÂTEAU					
Forfait retard (pour non-respect des heures de RDV pour états des lieux)					
Location en semaine toute l'année	Particuliers, Associations ou entreprise pub/privée FLEAC Particuliers, Associations ou entreprise pub/privée HORS FLEAC	130,00 € 250,00 € 400,00 €	01/05/2017 01/01/2011 01/09/2020	10/04/2017 08/10/2010 27/07/2020	Commentaires Tarif à la journée Tarif par séquence de formation
Location en semaine toute l'année	Organismes publics de formation	250,00 €	01/09/2020	25/03/2024	
Location basse saison du 15/10 au 15/04 week-end et jours fériés accolés	Association, particulier, entreprise, établissements publics FLEAC	600,00 € 700,00 € 1 000,00 € 1 200,00 €	01/09/2024		
Location haute saison du 16/04 au 14/10 week-end et jours fériés accolés	Association, particulier, entreprise, établissements publics FLEAC	1 000,00 € 1 100,00 € 1 500,00 € 1 700,00 €			
Exception - Gratuité	1 fois par an (plafonné à 2 jours) pour les associations de Fléac aux conditions suivantes : - L'association n'encaisse aucune recette ou elle reverse la totalité des recettes à une association caritative - Dans le cas où c'est la Commune qui porte l'évènement	0,00 €	01/09/2024	25/03/2024	Exemple bourse aux jouets organisée par les parents d'élèves renversement de la totalité du produit à l'Unicef
Services apportés	Forfait utilisation matériel projection (écran, vidéoprojecteur)	100,00 €	01/09/2016	18/04/2016	Hors organismes publics formant des agents territoriaux
Cautions	Particuliers et entreprises Associations	2 000,00 € 500 €	01/09/2024	25/03/2024	
Arrhes	Toutes locations	30% de la location			
Forfait chauffage du 01/11 au 30/04		10% du montant de la location			Pour les particuliers et entreprises uniquement
Forfait ménage		100 €	01/11/2024	18/11/2024	Pour les personnes morales uniquement

AR Prefecture

016-211 601380-20260622-DCM_202606_05B-DE
Reçu le 16/07/2026
Publié le 16/07/2026

SALLES COMMUNALES

LOCATION

Mise à jour 15/12/2025

	Tarifs en vigueur	Date d'effet	Décision	Commentaires
DOYENNE cour et apprentis : - Association FLEAC / par jour - Particuliers - HORS FLEAC / par jour - Caution	20,00 €	01/09/2011	30/06/2011	Régie de recettes communale créée le 20/02/1998
	47,00 €	01/09/2004	20/07/2004	
	78,00 €	01/09/2004	20/07/2004	
	300,00 €	01/10/2006	28/09/2006	

	Tarifs en vigueur	Date d'effet	Décision	Commentaires
MATERIELS - LOCATION				
A destination des associations pour leurs manifestations - Tivoli – prestation montage/démontage - Scène - Mobilier (tables, chaises, grilles)	Gratuit	01/09/2024	25/03/2024	Encourager le retrait du mobilier sur place
A destination des particuliers de Fléac : - Tables et chaises	Gratuit	16/09/2025	15/09/2025	Matériels à venir retirer sur place. Pas de livraison assurée
A destination des entreprises de Fléac : - Tables et chaises (jusqu'à 70 articles) - Tables et chaises (à partir de 71 articles)	50€ 100€	01/09/2024	25/03/2024	Matériels à venir retirer sur place. Pas de livraison assurée
Caution pour le matériel	100 €	01/09/2024	25/03/2024	

OCCUPATION DU DOMAINE

OCCUPATION DU DOMAINE					Tarifs en vigueur ¹	Date d'effet	Décision	Commentaires
PLACE DU MARCHÉ	Commerçant non sédentaire	De 0 à 10 m2		1,50 €	01/09/2005	22/06/2005	Tarif à la journée Facturation au trimestre (sans régie de recettes)	
		De +10 m2 à 20 m2		2,50 €				
		De +20 m2 à 49 m2		3,00 €				
		A partir de 50 m2		4,50 €				
PLACE MARKTBREIT	Camion d'étalage			42,00 €	01/09/2013	26/06/2013	Forfait mensuel	
PARKING derrière centre commercial rue Maurice CHEVALIER	Camion de restauration			4,00 €	01/10/2020	28/09/2020		
PLACE - rue Bois Renaud	Machine à pain le Fournil de Fléac par appareil installé	Médecin		200,00 €	01/10/2020	28/09/2020	Forfait annuel	
CIMETIERE			180,00 €	01/01/2017	DCM 12/12/2016 Arrêté 2016-173			
Case columbarium (2 urnes) 30 ans				300,00 €	01/01/2016	14/12/2015	Tarif au m²	
Cavurne (4 urnes) 30 ans (0,60 x 0,60 m)				600,00 €	01/01/2016	14/12/2015		
Concession terrain 30 ans pour cavurne à réaliser par les familles (0,60 x 1,00 m = 0,60 m2)				50,00 €	25/10/2016	17/10/2016		
Concession terrain 30 ans pour caveau simple (1 x 2 m = 2,00 m2)				50,00 €	01/01/2016	14/12/2015		
Concession terrain 30 ans pour caveau double (2 x 2 m = 4,00 m2)				50,00 €	01/01/2016	14/12/2015		
Concession terrain 30 ans pour caveau hors sol (1 x 2,50 m = 2,50 m2)				50,00 €	01/01/2016	14/12/2015		
Concession terrain 30 ans pour caveau hors sol (2 x 2,50 m = 5,00 m2)				50,00 €	01/01/2016	14/12/2015		
Concession terrain 30 ans pour caveau hors sol (3 x 2,50 m = 7,50 m2)				50,00 €	01/01/2016	14/12/2015		
Jardin du souvenir	Plaque			30,00 €	01/01/2016	14/12/2015		
	Inscription (gravure)			Prix coutant de la gravure	01/01/2016	14/12/2015		
Cavurne	Plaque d'identification			50,00 € la plaque	21/07/2016	18/07/2016	A partir de la 2e plaque d'indentification à graver (la gravure est à la charge de la famille)	
Caveau provisoire	du 1 ^{er} au 5 ^e jour			Gratuit	25/10/2016	17/10/2016		
	à partir du 6 ^e jour			1.15 € / jour	25/10/2016	17/10/2016		

¹ Paiement à la Trésorerie d'Angoulême uniquement – pas de régie de recettes

LOCATION LOCAUX COMMERCIAUX		Tarifs en vigueur ²	Date d'effet	Décision	Commentaires
Au CENTRE COMMERCIAL - rue des petits prés					
	La Poste (n°7 rue des petits prés) – 88,78 m2	1938,5€ HT/trimestre	01/07/2020	22/06/2020	Les tarifs mentionnés ne tiennent pas compte des révisions appliquées ultérieurement conformément aux baux signés entre les parties. Baux commerciaux 3/6/9 ans évolutifs (révision prix)
	La laverie « Laverie CIAC Fléac » – 70 m2	350€ HT/mois	01/04/2020	24/02/2020	
	L'épicerie « S'prix fruits » – 120 m2	400€ HT/mois	02/05/2018	26/03/2018	
	Le restaurant « Les copains d'abord » – 142,80 m2	500 € HT/mois	06/03/2017	30/01/2017	
	Local n°13 au rdc et sous-sol - 68,83m²	270 € HT / mois	01/08/2024	27/05/2024	
	Local n°13 à l'étage – 26,06m²	195 € HT / mois	01/10/2025	15/09/2025	Kinésithérapeute
Au CENTRE BOURG					
	Local n°11 rue du 11 novembre - 27,07 m2	140 € HT / mois	01/09/2024	27/05/2024	Ostéopathe
	Local n°9 rue du 11 novembre – 44,19 m2	209,17€ HT / mois	07/01/2025	27/05/2024	Diététicienne

Les prochains baux qui seront conclus seront fixés sur la base de l'estimation des valeurs locatives (secteur 3) établie à partir de la surface pondérée fixée par la Direction des finances publiques³ et du tarif de la catégorie de commerce installé.

Le calcul de la valeur locative des locaux commerciaux est réalisé avec la formule suivante :

Valeur locative du local commercial = Surface pondérée du local x Tarif de la catégorie x Coefficient de localisation

Une révision pourra ensuite être appliquée.

Bail presbytère pour location salles de réunion	340,08€ TTC / mois	01/06/2025	DCM 14/04/2025	Bail 26/05/2025
---	--------------------	------------	----------------	-----------------

² Paiement à la Trésorerie d'Angoulême uniquement – pas de régie de recettes

³ Les grilles tarifaires sont consultables sur le site <https://www.impots.gouv.fr/revision-des-valeurs-locatives-des-locaux-professionnels>